

Allianz Compositio Budget

L'essentiel, juste l'essentiel

Pensée pour répondre à l'essentiel des besoins en respectant les plus petits budgets, cette formule s'applique aux 3 profils (enfant, adulte et senior) et couvre les soins courants essentiels et l'hospitalisation à 100% de la BR.

Les médicaments de confort (vignettes bleues et orange) ne sont pas pris en charge par cette garantie.

Particulièrement compétitive, cette offre est adaptée à tous ceux qui ne portent pas de lunettes et n'ont pas de besoins particuliers en matière de santé.

Hospitalisation / Soins courants



Frais de séjour/ Honoraires médicaux et chirurgicaux
Chambre particulière
Généraliste / Spécialiste
Pharmacie (vignettes blanches)

100%

-

100%

100%



Optique / Auditif



Montures et verres / lentilles
Prothèses auditives

-



Dentaire



Soins
Prothèses

100%

-



Pour traduire en euros les remboursements en % BR, rendez-vous page 26.

 Enfant  Adulte  Senior


SS : Sécurité sociale - BR : Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

Les prestations sont exprimées en % de la BR de la Sécurité sociale (remboursement du Régime Obligatoire compris). Elles sont accordées dans la limite du montant que vous avez payé.

Exemples de garanties

Pour Laurent, juste l'essentiel...

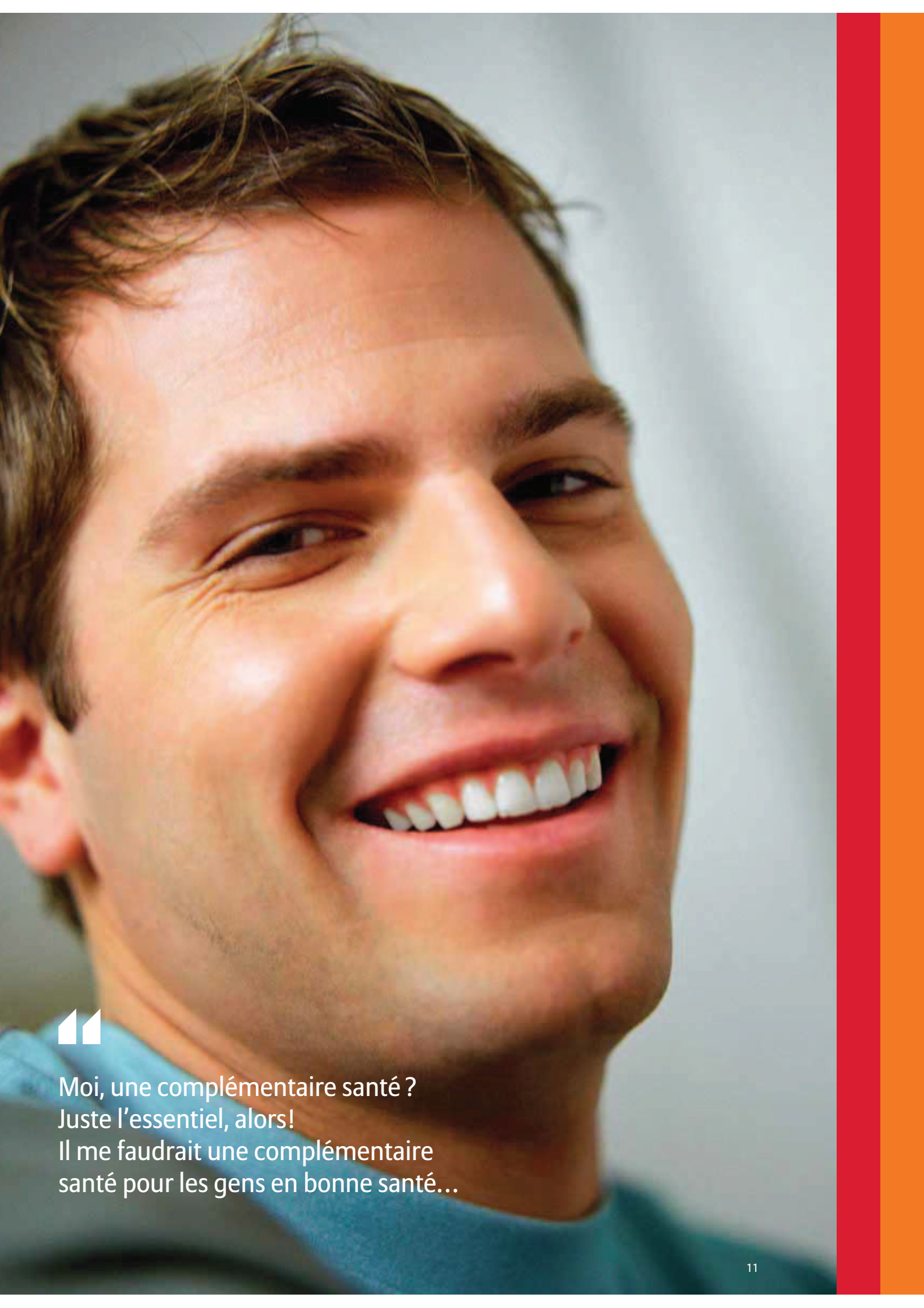
Laurent est un jeune homme plein de vitalité. Pour ses garanties, il veut juste l'essentiel: le remboursement de ses soins courants et de sa visite de contrôle chez le dentiste. Il exige une formule qui respecte son budget, parce qu'il n'a pas l'intention de se priver de tout...

	 Hospitalisation / Soins courants	 Optique / Auditif	 Dentaire
Le choix de Laurent 	Généraliste / Spécialiste : 100% BR Soit jusqu'à 22 € ⁽¹⁾ Les médicaments de confort (vignettes bleues et orange) ne sont pas pris en charge.	Les dépenses Optique / Auditif ne sont pas prises en charge.	Soins: 100% BR Soit jusqu'à 28,92 € pour un détartrage. Les prothèses dentaires ne sont pas prises en charge.

Laurent a choisi cette solution qui correspond actuellement à ses attentes. Plus tard il pourra, s'il le souhaite, faire évoluer son contrat.

(1) Pour une consultation chez un généraliste de secteur 1 dans le cadre du parcours de soins.

Les prestations sont exprimées en % de la BR de la Sécurité sociale (remboursement du Régime Obligatoire compris). Elles sont accordées dans la limite du montant que vous avez payé. Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2011.



Moi, une complémentaire santé ?
Juste l'essentiel, alors!
Il me faudrait une complémentaire
santé pour les gens en bonne santé...